

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 6 JUILLET 2009

EXCUSES : MORIN-SAYN

STATION D'EPURATION

Compte rendu de la visite avec la DDAF (Police de l'eau) :

-la population raccordée est d'environ 360 habitants

-un zonage d'assainissement a été réalisé par la DDE en 2001

Les prescriptions générales applicables sont celles fixées par arrêté ministériel du 22/06/2007, parmi ces prescriptions, à réaliser un bilan 24 h sur la station d'épuration une ou deux fois par an.

-La SATESE indique un entretien satisfaisant.

Il est demandé la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement, à savoir, réalisation de diagnostic par temps sec et par temps humide.

Le conseil, suite au résultat du diagnostic envisagera la suite à donner.

AMENAGEMENT CENTRE DU VILLAGE

Visite avec Monsieur LAPAIX, directeur des routes au Conseil Général, afin d'envisager comment traverser le village avec un maximum de sécurité.

GIC-COMPTE RENDU DU 23/06/2009-DIFFERENTS POINTS EXAMINES

1-Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2008.

2-Rapport d'activité 2008

3-Co-compostage des déchets verts, renouvellement de la convention avec MM Besson et Alboussière de Montmeyran et M. Sausse de Chabeuil.

4-Demande de subvention pour l'acquisition de conteneurs de collecte sélective, 25 conteneurs, subventionnés par le Conseil Général.

5-Etude et mise en place de la redevance incitative, vu le projet de communauté d'agglomération qui prendra effet au 1/1/2010, le Président mettra fin à cette étude.

6-Bâtiment de l'office de tourisme, ce dossier est également suspendu.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Des modifications sont envisagées : pour la partie sud de la zone artisanale, le règlement zone NC (agricole), et des terrains classés NAa. Etude de ces projets en cour avec le Cabinet conseil déjà sollicité pour le POS en 2001.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Le projet n'a pas été retenu parmi les dossiers prioritaires, il sera réexaminé dans le cadre d'une dotation ultérieure, dans la mesure où l'école satisfera aux demandes de l'académie.

GARDERIE PERISCOLAIRE « LES COPAINS D'ABORD »

Démission de Mme Magali CHARRIERE de la présidence.

HAUT DEBIT

Après la rencontre avec Monsieur GILLES du Conseil Général et Mme DEPLANQUE de l'ADTIM afin de faire un bilan de nos possibilités d'accessibilité au Haut Débit. Nous avons à nouveau été mis au pied du mur avec deux propositions qui ne conviennent pas à notre village :

Proposition N°1-NUMEO-WIFI MAX

pour les administrés qui ont déjà NUMEO, ils nous ont fait remonter leur mécontentement sur les services proposés.

Proposition N°2- satellite

Comment instaurer des paraboles au centre du village avec une tour classée sachant que pour les Bâtiments de France, les paraboles doivent être d'une dimension inférieure à celle requise par l'accès satellitaire ?

Nous avons réclamé la fibre optique mais pour cela nos interlocuteurs nous ont informés que notre commune était dans les 50 premiers pour ce dossier. Sachant que pour 2009-2010 ils en ont retenu 14...au vue d'un calcul simple nous n'aurons la fibre optique que dans 3 ou 5 ans !